

FORMATION EN APPRENTISSAGE

TECHNICIEN(NE) PROJECTIONNISTE TEXCI*

*Technicien(ne) d'Exploitation
Cinématographique (niveau IV)

Titre certifié RNCP (Code NSF 323u, niveau IV (Fr) & V (Eu),
enregistré au RNCP par arrêté du 23/02/2017,
publié au JO le 03/03/2017)

Pourquoi cette formation ?

*Technicien(ne) d'Exploitation
Cinématographique (niveau IV)*

Titre certifié RNCP (Code NSF 323u, niveau IV (Fr) & V (Eu), enregistré au RNCP par arrêté du 23/02/2017, publié au JO le 03/03/2017)

Les métiers liés à l'exploitation cinématographique et aux équipements audiovisuels évoluent. De ce fait, l'AFOMAV s'est donnée pour mission d'adapter ses contenus pédagogiques pour permettre aux apprentis d'être formés au plus près des besoins des exploitants.

L'évolution vers le numérique a bouleversé ce secteur et en tant que seul CFA de l'exploitation cinématographique, l'AFOMAV complète le programme du CAP historique (niveau V) avec un titre d'école: Titre de Technicien d'Exploitation Cinématographique (niveau IV).

Le contenu met l'accent sur des notions indispensables à la pratique des métiers. D'importants modules sont consacrés aux réseaux informatiques de l'exploitation cinématographique numérique, perfectionnement à la projection du cinéma numérique, création de DCP, communication, relations publiques et événementiel dans le cinéma.

La complémentarité des programmes est obligatoire et représente un véritable argument pour les apprentis en recherche d'un employeur.

Quel public ?

BEP ou première validée.

Quels débouchés ?

Technicien d'exploitation cinématographique, opérateur projectionniste.

Évolutions possibles vers: Responsable technique, directeur technique et adjoint, régisseur technique cinématographique.

Quel programme ?

Le programme de la formation se déroule en 1 an et compte en tout 570 heures de cours. La formation se fait en alternance sur le rythme de 2 semaines en entreprise et 2 semaines de cours.

- Technologie de la cabine de projection cinéma argentique et numérique
- Optique, son, électricité
- Culture cinématographique
- Sécurité, SST, prévention santé environnement
- Enseignements généraux (français, maths...)
- Réseaux informatiques de l'exploitation cinématographique numérique
- Habilitation électrique B1V – BS et BE
- Communication, relations publiques et événementiel dans le cinéma
- Perfectionnement à la projection du cinéma numérique
- Création de DCP (Digital Cinema Package)

Quelles conditions d'admission ?

*Dossier de candidature en ligne sur afomav.fr
& épreuves d'admission*

Test d'admission

Entretien de motivation